

FILIERE PECHE MARITIME TRADITIONNELLE

Sommaire

SOMMAIRE	1
PECHE MARITIME TRADITIONNELLE	2
1. DESCRIPTION DE LA FILIÈRE	2
1.1. Le milieu naturel	2
1.2. Les techniques et les produits	3
1.3. Les acteurs	3
1.4. Les structures et modes d'organisation	4
<i>1.4.1. Structures de production</i>	<i>4</i>
<i>1.4.2. Structures d'appui</i>	<i>4</i>
<i>1.4.3. Structures de commercialisation</i>	<i>5</i>
<i>1.4.4. Structures de gestion</i>	<i>5</i>
1.5. L'économie globale de la filière	5
2. ANALYSE DE LA PROBLÉMATIQUE	6
2.1. Analyse externe	6
2.2. Analyse interne	7
3. POLITIQUE	7
3.1. Enoncé de la politique	7
3.2. Objectifs	7
3.3. Stratégies	7
3.4. Grands axes d'actions	7
ANNEXES	9
Références	9
Petit Glossaire	9

PECHE MARITIME TRADITIONNELLE

1. DESCRIPTION DE LA FILIÈRE

1.1. Le milieu naturel

La pêche traditionnelle est définie comme une pêche commerciale pratiquée à pied ou au moyen d'une pirogue. L'utilisation de pirogues monoxyles équipées de moteurs hors-bord est classée dans cette catégorie de pêche¹. Sur le plan pratique, on peut considérer aussi comme pêche traditionnelle la pêche de subsistance qui est pratiquée à pied ou au moyen d'une pirogue monoxyde non équipée de moteur et qui ne donne pas lieu à la vente des produits².

Les villages de pêcheurs traditionnels maritimes sont dispersés tout au long des 5.000 km de côte malgache, enclavés, pour la plupart, et éloignés des circuits de commercialisation et des marchés.

La façade maritime de la province de Mahajanga est caractérisée par des baies profondes à fort taux de sédimentation. La vitesse moyenne du vent y est plus faible, permettant aux pirogues de réaliser plus de jours de sortie en mer que partout ailleurs de l'ensemble des côtes malgaches. La façade occidentale de la province de Toliara est caractérisée par un relief sous-marin descendant en pente douce et des conditions climatiques favorables aussi aux activités des petites embarcations. Par contre, pour la partie plus au sud ainsi que la côte sud-est de cette province, les conditions hydrologiques et climatiques difficiles limitent les sorties en mer. Le plateau continental est relativement large dans le canal de Mozambique où il oscille entre 30 et 60 milles marins de large. Par contre, il est très étroit sur la côte Est (3 à 5 milles marins), sauf dans la baie d'Antongil. La province de Toamasina dispose d'une côte presque rectiligne se terminant par la baie d'Antongil au nord. Cette côte, baignée par l'Océan Indien, est sous l'influence des vents du sud-est ou Alizés. Les effets de la mousson d'été austral, vent du Nord-Ouest, et des vents locaux (brise de terre et de mer) y sont faibles. Les conditions marines y sont très dures pour la pêche piroguière. On retrouve ces mêmes conditions pour la façade orientale de la province d'Antsiranana qui présente un relief sous-marin très abrupt. Par contre, la côte occidentale de cette province, avec plusieurs échancrures et de nombreuses baies, est caractérisée par la présence de zones de mangroves et un relief sous-marin à pente douce et des conditions climatiques favorables à la pêche piroguière.

¹ Décret n°94-112 du 18 février 1994, portant organisation générale des activités de pêche maritime

² L'ordonnance 93-022 du 4 mai 1993, portant réglementation de la pêche et de l'aquaculture fait la distinction entre la pêche de subsistance, la pêche commerciale (traditionnelle, artisanale ou industrielle), la pêche récréative et la pêche scientifique ou d'expérimentation.

1.2. Les techniques et les produits

Le dernier recensement sur l'ensemble de la pêche traditionnelle malgache a été effectué en 1987-1988. D'autres enquêtes ont été menées par la suite sur des pêcheries spécifiques notamment l'exploitation des crevettes et des langoustes.

Sur près de 21 500 embarcations traditionnelles recensées, en 1987/1988, plus du tiers se trouve à Toliara, 22,3% à Mahajanga, 19,1% à Antsiranana, 13,7% à Toamasina et 6% à Fianarantsoa. Le système de propulsion des pirogues est la pagaie et la voile carrée (type cingalais) qui permet de naviguer avec le vent en poupe ou légèrement de côté, sauf sur la côte Nord-Ouest où on utilise aussi la voile triangulaire latine.

La diversité des faunes et de l'environnement sur toute la longueur des côtes malgaches entraîne l'utilisation d'une grande variété d'engins et différentes méthodes de pêche. Les filets maillants sont utilisés un peu partout, spécialement pour la capture des poissons, notamment dans les provinces de Toliara et de Toamasina. Les sennes sont principalement utilisées pour la capture des crevettes à Antsiranana et à Mahajanga et pour les poissons dans les autres provinces, essentiellement dans la province de Toliara où d'après le recensement, ce type d'engins constitue 61% des engins de pêche. Les nasses servent pour capturer les langoustes à Taolagnaro et les poissons à Nosy-Be. Les barrages (valakira) servent à piéger les crevettes dans les provinces d'Antsiranana et de Mahajanga. Les tuelles moustiquaires sont spécialement utilisés pour la pêche à pied, généralement pour la capture de chevaquines et de bichiques.

La production de la pêche maritime traditionnelle est constituée essentiellement de poissons (78% de la production totale en 2001).

Sauf pour quelques produits (holothuries, algues) qui nécessitent une préparation particulière avant leur commercialisation, le traitement des captures de la pêche traditionnelle (séchage, salage-séchage, fumage, ...) vise surtout à éviter leur détérioration, plutôt qu'à mieux les valoriser. La glace est utilisée pour les produits prisés (crevette) et dans les villages proches des centres de consommation.

1.3. Les acteurs

L'enquête réalisée en 1987/1988 a recensé près de 1 250 villages de pêcheurs sur l'ensemble des côtes malgaches. La majorité de ces villages sont situés dans les provinces d'Antsiranana (370), de Mahajanga (346) et de Toliara (263). D'une manière générale, les pêcheurs sont très dispersés et leurs villages sont constitués quelquefois d'un nombre restreint de familles : 27% des villages sont habités par moins de 10 pêcheurs, 57% par moins de 20 pêcheurs et 85% par moins de 50 pêcheurs. La plupart des 42.556 pêcheurs dénombrés sont concentrés sur la côte Ouest à cause des conditions de pêche plus favorables, en particulier dans les provinces de Toliara (36% de l'effectif) et de Mahajanga (27%). 72,2% se servent d'embarcations et le reste travaille à pied. C'est dans la province de Mahajanga qu'on rencontre le plus de pêcheurs à pied (41% du total), compte-tenu de l'importance de la pêche aux crabes, aux chevaquines, aux crevettes et aux holothuries.

La pêche traditionnelle piroguière est pratiquée presque exclusivement par des hommes (94%). Les femmes pratiquant la pêche maritime représentent, pour l'ensemble, 6% de l'effectif total. Elles sont relativement plus nombreuses à Fianarantsoa (16%), attirées par la capture des chevaquines, bichiques et petits poissons.

Dans la majorité des provinces, la pêche est effectuée parallèlement à d'autres activités agricoles. Parmi les personnes enquêtées, 63% se considèrent comme pêcheurs à plein temps. Il faut noter que seul un pêcheur sur deux peut être considéré comme ayant une profonde tradition maritime (père pêcheur ou premier et seul métier).

Dans certains cas, particulièrement dans les régions riches en crevettes côtières, les pêcheurs traditionnels entrent en concurrence et en conflit avec les pêcheurs industriels et artisanaux pour l'accès aux zones chalutables proches des côtes¹ et l'accès à la ressource (crevettes et poissons). Des actions de mise en place de structure de concertation entre ces différents acteurs ont été initiées afin de résoudre ces problèmes.

1.4. Les structures et modes d'organisation

1.4.1. Structures de production

Les pêcheurs travaillent, le plus souvent individuellement. Quant la technique de pêche l'exige, ils peuvent se mettre en petits groupes (de 2 à 10).

Diverses associations, groupements ou coopératives de pêcheurs traditionnels ont été créés pour faciliter les actions de vulgarisation et d'encadrement technique. En général, ces structures durent le temps des projets et n'apportent pas une amélioration particulière sur le plan organisation de la production.

1.4.2. Structures d'appui

Les sociétés de collecte et collecteurs individuels encadrent les pêcheurs pour avoir des produits de qualité et les approvisionnent en différents matériels, fournitures diverses (engins de pêche, glace...) et produits de première nécessité pour les fidéliser.

Des projets très variés, non exhaustivement répertoriés, viennent en appui des activités des pêcheurs traditionnels maritimes. Ils peuvent être initiés par l'administration (chargée des pêches et autres), des ONGs (chargée de l'environnement et autres) et d'opérateurs privés (société de pêche industrielle, de collecte et autres). Parmi ceux mis en œuvre ou en cours de préparation par le MAEP, il faut relever :

- le volet « Assistance au développement de la pêche traditionnelle » de l'accord de pêche avec l'Union Européenne ;
- le programme de Zones d'Aménagement Concerté ou ZAC, co-financé par l'Agence Française de Développement ;
- le Programme d'Appui aux Communautés de Pêcheurs du Littoral de la Province de Toliara, soumis au financement du Fonds Africain de Développement ;
- le Centre de Formation des Pêcheurs à Nosy-Be ;
- le programme national de recherche crevetteière.

¹ A l'intérieur de la zone des 2 milles marins des côtes

1.4.3. Structures de commercialisation

Il n'existe aucune structure organisée de commercialisation dans laquelle sont impliqués les pêcheurs traditionnels.

Ainsi, la commercialisation des captures de la pêche traditionnelle dépend de l'existence des collecteurs et de l'organisation des activités de ceux-ci. Dans le cas des villages enclavés ou éloignés des centres de consommation, l'inexistence de moyens de stockage conjuguée à la non maîtrise des technologies de traitement et de conservation des produits entraîne une détérioration rapide de la qualité des produits ainsi que des pertes importantes après captures.

Plusieurs petites et moyennes sociétés de collecte des captures des pêcheurs traditionnels ont adhéré au Groupement des Exportateurs des Produits de la Mer ou GEXPROMER qui, pour le moment, essaie de trouver des solutions pour la mise aux normes de leur usine de traitement et de conditionnement, surtout, après l'embargo d'août 1997, des produits d'origine malgache sur le marché européen. Par ailleurs, il cherche les moyens permettant de doter les pêcheurs traditionnels en engins de pêche et embarcations.

1.4.4. Structures de gestion

La gestion de la pêche maritime traditionnelle implique plusieurs structures relevant de la tutelle du MAEP. Le Service de la Promotion de la Pêche Artisanale et Traditionnelle, de la Direction de la Pêche et des Ressources Halieutiques, coordonne les actions de développement ainsi que les mesures d'aménagement (périodes de fermeture de la pêche, engins prohibés, ...) à appliquer sur le terrain (2 agents). Le Centre de Surveillance des Pêches s'occupe du contrôle des activités sur le terrain (période de fermeture). La collecte des données statistiques pour les besoins d'information, de planification mais surtout de gestion de la ressource est assurée par les circonscriptions de la pêche et des ressources halieutiques.

Le nombre important de villages de pêcheurs, leur dispersion tout le long de la côte malgache et leur enclavement rendent difficile l'encadrement, le suivi et le contrôle des activités des pêcheurs traditionnels. Faute de moyens, l'administration effectue beaucoup plus le contrôle de l'application de la réglementation au niveau de la collecte. Les nombreuses infractions constatées, à ce niveau, se rapportant au non respect des textes concernant les activités de pêche (non respect de la période de fermeture, de la taille marchande, des femelles ovées pour certaines ressources, l'utilisation d'engins ou méthodes de pêche prohibées, ...) donnent une indication sur les menaces pour la pérennisation de l'exploitation des ressources concernées.

1.5. L'économie globale de la filière

La production de la pêche traditionnelle maritime n'a cessé d'augmenter ces dernières années passant de 61 833 tonnes en 1998 à 70 551 tonnes en 2001. Cette production représente 70% de la production marine totale et 53 % de la production halieutique et aquacole globale (eau douce et eau marine confondue). La pêche traditionnelle maritime apporte 61% des produits de pêche et d'aquaculture pour le marché intérieur. Sa contribution pour l'approvisionnement de la population locale est donc très importante.

Les revenus des pêcheurs traditionnels sont très variables, selon les produits ciblés, l'éloignement du village par rapport aux centres de consommation ou d'exportation, l'enclavement et/ou l'insuffisance des infrastructures routières, l'effectif des pêcheurs dans le village, la présence et l'effectif des collecteurs ainsi que l'existence de moyens de transport (taxi-brousse, embarcations de transport, ...), etc.. En fonction de ces paramètres, le prix de vente, au niveau du pêcheur, du produit sur la plage peut varier du simple au décuple. Mis à part quelques études ponctuelles réalisées dans des zones bien délimitées ou sur des produits particuliers, on ne dispose pas d'informations actualisées sur les revenus des pêcheurs traditionnels maritimes. Pour un ménage dans un village de pêcheurs aux environs de la ville de Toliara, possédant une pirogue exploitée par deux membres de la famille et dont une personne, en plus, pratique la pêche à pied, le revenu net est estimé à 290.000 FMG/mois. Pour ce ménage, si la femme assume également la fonction de mareyeuse, ce revenu augmente jusqu'à 313 000 FMG/mois.

Pour les exportations de 2001, la pêche traditionnelle a apporté 46% des produits marins exportés, en poids, contre 34% pour la pêche industrielle, 18% par l'aquaculture et 1% par la pêche artisanale. Sur les recettes d'exportation, pour la même année l'apport de la pêche traditionnelle maritime, sur le total de 1 060,9 milliards de FMG est estimé entre 6,5% au minimum et 10,5% au maximum¹, soit entre 69,5 et 110,9 milliards.

L'un des facteurs limitant le volume d'exportation de la pêche traditionnelle est le respect des normes de qualité des produits qui perdent de leur fraîcheur et de leur propreté à bord des pirogues (sous le soleil, sans glace), au moment du débarquement à même la plage, pendant l'attente du passage des collecteurs et durant le transport jusqu'à l'usine de traitement et de conditionnement pour l'exportation. Par ailleurs, les petites et moyennes sociétés qui collectent et exportent les produits de la pêche traditionnels ont des problèmes pour financer la mise aux normes de leur usine.

2. ANALYSE DE LA PROBLÉMATIQUE

2.1. Analyse externe

Opportunités	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> • Demandes croissantes sur le marché local et extérieur. 	<ul style="list-style-type: none"> • La plupart des villages de pêcheurs enclavés et loin des centres d'approvisionnement en produits de première nécessité, des infrastructures socioculturelles de base ainsi que des débouchés pour les captures. • Mer difficile limitant le nombre et la durée de sortie des pirogues en mer, notamment sur la côte Est. • Concurrence de la pêche industrielle sur certaines zones et certaines ressources.

¹ Les données retrouvées dans les rapports du MAEP ne permettent pas de séparer la valeur des exportations des différentes branches d'activités.

2.2. Analyse interne

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de ressources halieutiques accessibles et faiblement exploitées et accessibles. • Libre accès à la pêche. • Coûts d'investissement et d'exploitation relativement faibles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Surexploitation des zones proches des grands centres de consommations. • Fragilité et instabilité de la pirogue. • Engins de pêche rudimentaires pour la plupart. • Difficulté d'approvisionnement en matériel de pêche (disponibilité et accessibilité). • Technologie de traitement des produits non maîtrisée. • Peu d'encadrement technique. • Inexistence de plans d'aménagement des pêcheries. • Suivi statistique insuffisant.

3. POLITIQUE

3.1. Enoncé de la politique¹

La pêche traditionnelle maritime doit contribuer à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, participer à l'augmentation des recettes en devises de l'Etat et offrir des activités permettant d'améliorer le revenu et les conditions de vie générales des pêcheurs et de leur famille.

3.2. Objectifs

Les objectifs fixés pour la pêche traditionnelle maritime sont, essentiellement, de :

- assurer une exploitation durable des ressources exploitées ;
- augmenter sa production destinée aussi bien au marché local qu'à l'exportation ;
- améliorer ses rendements de pêches.

3.3. Stratégies

Pour réaliser ces objectifs, les stratégies suivantes sont préconisées :

- éviter la surexploitation et rationaliser l'exploitation des ressources proches des grands centres de consommation et celles recherchées par le marché extérieur ;
- exploiter les zones éloignées des villages de pêcheurs ;
- améliorer les équipements de production ;
- créer des débouchés réguliers et rémunérateurs.

3.4. Grands axes d'actions

Le Plan Directeur 2004-2007 prévoit la mise en œuvre des actions ci-après :

- aménagement de l'exploitation des ressources exploitées intensivement par la pêche traditionnelle (holothuries, céphalopodes, requins, coquillages...) ;

¹ La politique, les objectifs et les stratégies sont inspirés du contenu des protocoles d'accord passés par UNAGI s.a. avec les ministères chargés de la Recherche et de la Pêche ainsi que des orientations données dans le Plan Directeur 2004-2007 du secteur halieutique et aquacole à Madagascar

- instauration de zones d'aménagement concerté (ZAC) avec une pleine implication des pêcheurs traditionnels ;
 - prospections pour une meilleure connaissance des ressources ;
 - harmonisation de la répartition des zones de pêche entre les pêches traditionnelle ; industrielle et artisanale ;
 - promotion de l'exportation de crabes ;
 - re dynamisation des petites et moyennes entreprises de collecte exportatrices ;
 - intensification de la collecte et de la commercialisation des captures de la pêche traditionnelle ;
 - amélioration des embarcations ; des engins et matériels de pêche, de traitement et de stockage des produits ;
 - diminution des pertes après captures ;
 - professionnalisation de la pêche traditionnelle ;
 - appui à la structuration des groupements des pêcheurs ;
 - dotation des villages de pêcheurs en infrastructures socioculturelles de bases.

ANNEXES

Références

REY J. C.. La pêche maritime à Madagascar, Projet régional pour le développement et l'aménagement des pêches dans l'Océan Indien sud-occidental. 1982.

BELLEMANS M. S.. Résultats de l'enquête cadre des pêcheries traditionnelles côtières malgaches – Bilan diagnostic des caractéristiques structurelles, FAO. 1989.

RAFALIMANANA T.. Estimation des captures de la pêche traditionnelle malgache en 1990, FAO. 1991.

Décret n°94-112 du 18 février 1994, portant organisation générale des activités de pêche maritime. 1994.

ANDRIANAIVOJAONA Ch. et al.. Pêche et Aquaculture à Madagascar – Bilan diagnostic. 1992.

Anonyme-MPRH. Rapport d'activités annuel 2001, Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques, Antananarivo, Madagascar. 2002.

ANDRIANAIVOJAONA Ch. et al.. Plan directeur 2004-2007 du secteur halieutique et aquacole à Madagascar. 2003.

FAO/BAD. rapport de préparation du programme d'appui aux communautés de pêcheurs du littoral de la province de Toliara. 2003.

Petit Glossaire

Céphalopodes. Classe de mollusques chez lesquels le pied, rabattu vers l'avant autour de la bouche, est garni de tentacules garnis de ventouse (poulpe, seiche, calmar).

Filet maillant. Filet permettant de capturer les poissons qui s'y maillent et les crustacés qui s'y enchevêtrent.

Pirogue monoxyle. Pirogue faite d'une seule pièce de bois.

Plateau continental. Haut fond qui borde le continent.

Poupe. Partie arrière d'une embarcation (par opposition à proue).